CANADIAN NUCLEAR WORKERS COUNCIL
www.cnwc-cctn.ca

Le Travailleur canadien du nucléaire

Une publication du Conseil Canadien des Travailleurs du Nucléaire Février 2017

Le Mot du Directeur national

Soutenez Pickering2024

Il est regrettable que les détracteurs du nucléaire continuent d'ignorer, malgré les faits à l'appui, les bénéfices environnementaux et économiques de cette source d'énergie propre, fiable, sûre, qui produit une électricité de prix abordable. Leur cible, pour l'heure, est la proposition d'étendre l'exploitation de la centrale nucléaire de Pickering jusqu'en 2024.

Depuis que l'Ontario a, il y a un an, annoncé sa décision de prolonger de quatre années l'exploitation de Pickering, des groupes d'opposition répandent agressivement des informations fausses.

L'analyse coûts-avantages fouillée qu'a menée le gouvernement sur une variété d'options de fourniture électrique prouve clairement les avantages que procurerait l'exploitation prolongée de la centrale.

Entre autres avantages cités, Pickering soutiendra la fiabilité de l'approvisionnement électrique en Ontario et la remise à neuf des réacteurs de Darlington et de Bruce; aidera à atteindre les objectifs de la province dans l'action contre le changement climatique; et permettra aux consommateurs d'électricité de retirer la pleine valeur de cette installation propriété de la province.

L'exploitation prolongée à Pickering entraînera des économies de 600 millions $ pour les consommateurs d'électricité, préserveront les bons emplois qui stimulent l'économie, et fourniront 3 100 MW d'électricité sans carbone, 24 heures sur 24.

Le 11 janvier 2017, le Conseil Canadien des Travailleurs du Nucléaire a lancé une initiative en ligne visant à fournir à la population ontarienne les faits concernant cette importante composante de l'avenir énergétique de la province, et à offrir à tous les Ontariens l'occasion d'exprimer leur soutien.

Ensemble, nous pouvons rétablir la vérité des faits.

Si vous n'avez pas encore signé la pétition de soutien au prolongement de l'exploitation de la centrale de Pickering, rendez-vous au site **www.pickering2024.com**. Parlez aussi de cet important projet à vos amis et à vos voisins.

Un début d'année cohoteux pour Cameco

Le 17 janvier, Cameco a annoncé ses attentes quant à son bénéfice pour l'exercice 2016 et les changements prévus en 2017 dans ses opérations. La décision, dit la société, de divulguer son profit avant les conférences prochaines avec les investisseurs, chose non courante de sa part, s'explique par l'écart majeur constaté entre les estimations faites par les analystes et les attentes actuelles de la société.

Le bénéfice net rajusté pour 2016 devrait être fortement inférieur aux estimations des analystes. Cameco dit qu'elle dévoilerait les résultats annuels complets à la fermeture du marché le 9 février. Par ailleurs, des changements opérationnels sont à venir, le but étant de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité des activités minières de la société. Des réductions d'effectif d'environ 10 %, soit quelque 120 employés, sont attendues aux sites de McArthur River, Key Lake et Cigar Lake. Ces compressions s'étaleraient d'ici à la fin mai 2017.

Key Lake
avec la permission de Cameco

Cameco offrira des indemnités de départ aux employés touchés, notamment une aide à la transition. La société va aussi changer le service de navette aérienne utilisé par des employés et des travailleurs à contrat dans le nord de la Saskatchewan. Les horaires de travail changeront aussi, cela pour réaliser des économies. Ces changements qui débuteront en avril 2017 devraient prendre fin dans le courant de 2018. Cameco, enfin, réexamine l'allocation de 10 % accordée aux employés de ses sites du nord.

Le 1er février, Cameco a fait savoir qu'elle n'accepterait pas l'avis de résiliation donné par Tokyo Electric Power Co. (TEPCO) le 24 janvier 2017 visant un contrat de fourniture d'uranium. Cameco voit là une rupture de contrat et entend exercer tous les recours nécessaires. Dans l'avis, TEPCO invoque un cas de force majeure découlant de la réglementation japonaise post-Fukushima qui l'a obligée à fermer ses centrales nucléaires pendant 18 mois.

Bruce Power célèbre des succès

Fin novembre 2016, Bruce Power a reçu le Prix de la durabilité (programme Ontario Business Achievement Awards) de la Chambre de commerce de l'Ontario. Dans un communiqué de décembre, la société énumère les nombreux accomplissements qui ont jalonné l'année. En tête de liste, la société cite le programme de prolongation de la durée de vie de ses réacteurs.

Le 21 décembre, BP a annoncé un accord de 40 millions $ avec ATS Automation pour la fourniture de systèmes d'usinage automatisés et de services connexes dans le cadre du programme de prolongation des réacteurs.

Le 9 janvier 2017, BP a célébré 50 ans de production électrique sur son site, Douglas Point étant entrée en opération avec son turbo-alternateur le 7 janvier 1967. En janvier toujours, BP est classée pour la sixième année consécutive parmi les 100 premiers employeurs de jeunes. Le 23 janvier, elle reçoit le prix Outstanding Nuclear Site Achievement Award 2016 pour son rôle quant à la propreté de l'air et son importante contribution à l'emploi et à l'économie. Le prix lui a été décerné par l'ISOE North American Technical Centre lors du symposium du réseau international de professionnels de la radioprotection (ISOE, Information System on Occupational Exposure Network).

Le 26 janvier, BP a annoncé qu'elle étendrait encore ses programmes de visites. En 2016, le Centre d'accueil a reçu 16 000 personnes; c'est une hausse de 3 000 visiteurs depuis 2010. Le centre pourrait ouvrir 7 jours par semaine cet été, déclare James Scongack, V.-P. des opérations et de l'environnement.

Le Centre d'accueil
avec la permission de Bruce Power

Fin janvier et début février, trois nouvelles ententes de partenariat ont été annoncées. La première porte sur un contrat de 1,5 M$ avec RCM Technologies Canada Corp. pour la fourniture d'études de conception sur la vidange et l'asséchement des circuits du caloporteur et du modérateur en vue du remplacement en 2020 de composantes majeures sur la tranche 6. Avec Areva NP, c'est un contrat de 55 M$ qui a été conclu pour la fourniture de services liés aux transformateurs et à d'autres éléments haute tension.

Un autre contrat avec Laker Energy Products Ltd. vise la fourniture de matériaux pour conduites d'alimentation en vue du projet de rénovation de la tranche 6. Ceci est le premier déploiement d'une entente de 35 M$ conclue entre les deux sociétés en décembre 2015.

Point Lepreau entreprend le renouvellement de son permis

Début décembre 2016, Énergie NB a indiqué que la centrale de Point Lepreau avait en novembre fonctionné à 100 % et qu'elle avait atteint un facteur de capacité nette de 99,6 %.

Dans son bulletin *Nouvelles de Point Lepreau* (Hiver 2017), la société tient une conversation avec Michael Hare, le chef de la centrale, sur le sujet du « leadership axé sur la sécurité ». On y trouve de l'information sur les résultats d'une étude probabiliste de la sûreté menée à la centrale en 2016; sur la surveillance environnementale régulière de la zone avoisinante; et sur deux journées organisées en novembre, une pour les perspectives d'emploi à la centrale, l'autre pour une séance d'information publique. Le dernier article fait le point sur le renouvellement du permis d'exploitation et les formalités à venir.

La Mise à jour du 6 janvier 2017 indique que la centrale fonctionne à 100 % de sa pleine puissance à cette date-là, et que le facteur de capacité nette a été de 100 % en décembre. On apprend que la société se prépare aux audiences préliminaires au renouvellement du permis, et qu'elle va tenir une séance d'information publique à Saint John le 17 janvier. La première audience avec la CCSN s'est tenue le 26 janvier à Ottawa. Brett Plummer, vice-président de la centrale, a déclaré que « le processus d'audience donne l'occasion à notre équipe de démontrer devant le public et la CCSN que nous continuons… d'exploiter Point Lepreau en toute sûreté, la centrale respectant ou dépassant les exigences de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* ».

D'autres ont dit aussi…

« Le plan de fermer prématurément la centrale Indian Point Energy Center au nord de New York a eu l'effet d'un coup de poing au ventre. Dernière d'une série d'annonces de fermetures, celle concernant Indian Point fait profondément mal en raison de sa notoriété et de sa proximité du grand centre financier du monde.

« Deux-tiers des 99 réacteurs des États-Unis pourraient être arrêtés d'ici à 2030. Et aujourd'hui on en construit quatre. Le seul moyen de changer cette trajectoire à court terme est de convaincre davantage d'Américains du bien-fondé de l'énergie nucléaire. Mais nous n'en faisons pas assez pour gagner plus de sympathisants et nous polarisons trop sur les solutions techniques.

« L'énergie nucléaire produit – et de loin – la majorité de l'électricité sans carbone des États-Unis. C'est la source d'électricité la plus sûre et la plus fiable dans notre pays. La réalité est qu'à chaque fois qu'une centrale nucléaire ferme, l'électricité fournie en remplacement est moins fiable, produit plus d'émissions, et coûte plus cher.

« Mais trop peu de gens savent cela ou s'en soucient. Et c'est ça, au réel, qui met la production nucléaire en faillite. Le secteur nucléaire n'investit pas assez dans la promotion de cette importante technologie auprès de la population… » [traduction]

Source : « The premature shutdown of America's nuclear power plants is nothing short of a national catastrophe », Jarret Adams; texte extrait de l'article du 30 janvier 2017 paru dans la publication *World Nuclear News*

Faut-il le répéter?

Rétablissons les faits sur les prix de l'électricité

« Environmental Defence a une nouvelle campagne en ligne qui tente de mettre les coûts de l'électricité en Ontario sur le dos du nucléaire alors que, dans le même temps, le groupe reste muet sur le rôle du nucléaire dans, ce qui est un progrès remarquable, la fermeture de la production électrique au charbon. Nombreux sont ceux qui contestent ces faits alternatifs, en particulier la vérificatrice générale de l'Ontario dans son rapport de 2015, section *Planification du réseau d'électricité*.

« Au sujet des prix d'électricité, la Commission de l'énergie de l'Ontario a dans un communiqué récent souligné le bas coût de la production nucléaire, précisant que le nucléaire représente seulement 38 % de l'ajustement global alors qu'il produit 59 % de l'électricité ontarienne.

« En 2016, l'énergie nucléaire a produit 61 % de l'électricité à des prix bien inférieurs à ceux payés à d'autres producteurs. En fait, le prix moyen de l'électricité d'origine nucléaire a été de 6,6 cents/kWh, contre 11 cents/kWh, le prix moyen payé par les ménages.

« L'éolien et le solaire représentent une faible portion de la facture d'électricité parce qu'ils interviennent en faible quantité dans le réseau d'électricité de la province. L'éolien n'a produit que 6 % de l'électricité en Ontario en 2016 et le solaire, moins de 1 %. Malgré cette faible contribution, ces deux sources comptent pour 26 % de l'ajustement global.

C'est un mythe de penser qu'en raison des investissements requis dans le nucléaire, le prix de l'électricité est élevé. Ce n'est simplement pas vrai, parce que les centrales nucléaires fonctionnent depuis des décennies et produisent en continu d'importantes quantités d'électricité. Le nucléaire ontarien affiche une expérience de haute fiabilité attestée. C'est pourquoi la province investit à nouveau dans le nucléaire… » [traduction]

Source : John Barrett, président et directeur général, Association nucléaire canadienne, 3 février 2017

OPG montre sa contribution à l'économie

Dans son discours prononcé le 12 décembre 2016 devant l'Ontario Energy Network, le PDG d'Ontario Power Generation (OPG), Jeff Lyash, a articulé ses remarques autour d'un dicton autochtone : « Raconte-moi les faits, j'apprendrai. Raconte-moi la vérité, je croirai. Raconte-moi une histoire, je la garderai à jamais dans mon cœur ».

M. Lyash a raconté une histoire, celle de Nu-Tech Precision Metals, une entreprise de métallurgie installée à Arnprior (Ontario). Nu-Tech est l'une des 60 entreprises de l'Ontario qui interviennent directement dans le projet d'investissement de 12,8 milliards $ pour la remise à neuf de la centrale de Darlington. Environ 96 % des fournisseurs du projet sont basés en Ontario. M. Lyash a cité des études du Conference Board of Canada montrant que le PIB de l'Ontario, y compris avec les 30 années supplémentaires d'exploitation à Darlington, augmentera d'environ 89 milliards $ et créera dans le même temps 14 200 emplois en moyenne par an. Originaire du Connecticut, Nu-Tech a fabriqué tous les tubes de force destinés à 40 réacteurs dans le monde. La société s'est installée à Arnprior en 1974 avec sept employés; elle en emploie aujourd'hui 50, comptant en avoir 70 en 2017. La superficie de l'usine est passée de 20 000 pi^2 à plus de 250 000 pi^2. Nu-Tech a élargi sa ligne de produits, fabriquant aujourd'hui des tubes de titane pour la désalinisation de l'eau de mer, des tubes en cupro-nickel pour les sous-marins, des pièces de titanes pour l'aéronautique, des tubes spéciaux pour les mines, et des tubes de cuivre pour les panneaux ACL et les téléviseurs à écran intelligent.

Le 3 janvier 2017, OPG a annoncé qu'elle avait présenté au ministère de l'Environnement d'autres études sur le projet de stockage en couche géologique profonde. Le ministre avait, en février 2016, demandé à la société de mener des études sur d'autres sites. Les nouvelles études, note OPG, montrent que le déplacement du projet de stockage de Kincardine « à un autre site aurait pour effet d'accroître les impacts écologiques et les coûts, sans que soit pour autant garanties la sécurité des travailleurs et du public ou la protection de l'environnement ». L'Agence canadienne d'évaluation environnementale a, le 27 janvier, annoncé qu'elle prolongeait jusqu'au 6 mars 2017 la période de consultation publique sur l'information supplémentaire fournie par OPG, cela à la demande du public et de groupes autochtones.

Centrale nucléaire de Darlington avec la permission d'Ontario Power Generation

En bref...

Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) change de vocation

Mark Lesinski, PDG de LNC a, le 30 janvier, fait le point sur les activités de la société en 2016 devant la Upper Ottawa Valley Chamber of Commerce. LNC a révisé sa culture d'entreprise et sa structure organisationnelle pour mieux répondre à sa nouvelle vocation commerciale.

En tant que société privée, LNC ne sera plus un poids pour les contribuables canadiens. Ses priorités se poursuivront – nettoyage du site, reconstruction de l'infrastructure à Chalk River et modernisation des opérations avec de nouvelles constructions. Les effectifs de 3 000 resteront, dit-on, stables dans les cinq prochaines années de transition, après quoi, selon les déclarations de M. Lesinski au *Daily Observer*, ils pourraient être ramenés entre 2 000 et 3 000, en fonction de la performance de la société.

Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) avec la permission de la société

Terrestrial Energy fait avancer son réacteur

Début décembre 2016, Terrestrial Energy (Canada) a reçu le Prix de l'Innovation de l'Organization of Canadian Nuclear Industries (OCNI) pour l'importance qu'elle donne au développement de réacteurs avancés et pour son rôle de leader dans le secteur.

Le 24 janvier 2017, Terrestrial Energy USA (TEUSA) a informé la U.S. Nuclear Regulatory Commission de son plan de demander un permis de commercialisation (fin 2019) aux États-Unis pour un petit réacteur modulaire avancé. Elle entreprendra cette année les démarches préliminaires. TEUSA recherche des sites aux États-Unis pour sa première centrale commerciale à réacteur intégral à sels fondus. Elle examine aussi des débouchés commerciaux possibles de cette technologie pour la production en cogénération d'électricité et de chaleur utile.

Un réacteur suédois au Canada

LeadCold Reactors a été fondée en 2013 par Janne Wallenius, physicien suédois spécialisé dans les réacteurs. Son SEALER (réacteur avancé refroidi au plomb) produit entre 3 et 10 MW sans être réalimenté sur une période de 20 à 30 ans. La technologie vise à remplacer les productions électriques au diesel dans des régions comme l'Arctique, des îles lointaines, des collectivités hors réseau, et pour les industries minières et de transport.

Avec l'annonce en janvier 2017 d'un financement de 200 M$ par la société Essel Group Middle East, LeadCold entamera une demande de permis pour la construction d'un réacteur de démonstration SEALER au Canada. La CCSN a accepté, fin décembre 2016, d'entreprendre la phase 1 du processus consistant à examiner la conception et les plans de LeadCold en vue d'obtenir un permis de construction de ce réacteur au Canada d'ici la fin de 2021.

Fusion 2030 : Une feuille de route pour faire du Canada un leader mondial

En juin 2016, le gouvernement du Canada a lancé une conversation nationale sur le thème « Innover pour un meilleur Canada ». À cet égard, le Groupe de travail Fusion 2030, qui réunit les universités de Saskatchewan et de l'Alberta, le Centre Fedoruk, l'Alberta-Canada Fusion Technology Alliance, l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario, la Société Nucléaire Canadienne et HOPE Innovations – a développé une feuille de route sous le titre de *Fusion 2030 – A Roadmap for Canada*.

Le document propose un programme de fusion revitalisé qui développerait un prototype de centrale à fusion nucléaire d'ici à 2030. Il faudrait alors une aide fédérale de 125 M$ sur les cinq prochaines années pour financer la recherche scientifique et universitaire à cet égard.

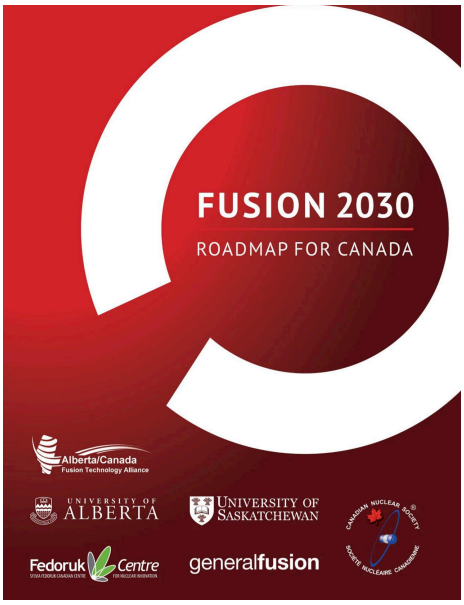

LE TRAVAILLEUR CANADIEN DU NUCLÉAIRE
est publié quatre fois par an par le Conseil Canadien des Travailleurs du Nucléaire :
244, avenue Eglinton Est
Toronto (Ontario) M4P 1K2

Tél. : 705-725-3902
Courriel : dshier@cnwc-cctn.ca

Faites parvenir vos articles à l'adresse ci-dessus.

Éditeur : David Shier
Rédacteur en chef : Paul Newall
Traduction : Galatée Translation

Le Conseil Canadien des Travailleurs du Nucléaire (CCTN) est une organisation de travailleurs représentés par des syndicats œuvrant au sein des divers secteurs de l'industrie nucléaire : mines d'uranium, traitement du combustible, centrales nucléaires, production de radio-isotopes pour les besoins médicaux et industriels, et recherche nucléaire.

Syndicats membres du CCTN :
District Labour Councils (Grey/Bruce, Durham, Northumberland) • Association internationale des combattants du feu (160) • Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale (608) • Fraternité internationale des ouvriers en électricité (37) • Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique (PWU) • Institut professionnel de la fonction publique du Canada • Society of Energy Professionals Union • Société des ingénieurs professionnels et associés • UNIFOR (S-48, O-599 et O-252) • Syndicat des Métallos (14193, 13173, 8562, 8914, 7806 et 1568) • International Federation of Professional & Technical Engineers Union • Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario• Union internationale des opérateurs-ingénieurs